

2022 : toujours

NON

aux éoliennes sur le plateau de CHASTRE



Combien de fois le Conseil d'État devra-t-il encore dire NON ?

Transmettez vos remarques **avant le 15 avril 2022** au Collège Communal
Av. du Castillon, 71 – 1450 Chastre ou par email : urbanisme@chastre.be

Une lettre par personne : si trois personnes, trois lettres !

www.plateaudechastre.be

Éditeur responsable : Marc Single, Rue Vieille, 13 – 1450 Cortil-Noirmont